

Hauts-de-France, Nord
Le Quesnoy
47 place du Général-Leclerc

Poste

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005726
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : poste

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2024, E, 551-552 ; 1897, E, 787 à 789, 791 à 793. parcelle 787 : maison parcelle 788 : maison
parcelle 789 : cour parcelle 790 : cuisines parcelle 791 : maison parcelle 792 : atelier parcelle 793 : maison ; 1817,
E, 602 à 605. parcelle 602 : cabaret parcelle 603 : dépôt pompe à incendie parcelle 604 : jardin parcelle 605 : cuisine
militaire

Historique

La poste est installée sur la place du Général-Leclerc. Son installation à cet emplacement ne date cependant que de la Reconstruction consécutive à la Première Guerre mondiale. Elle occupe l'emplacement de plusieurs parcelles appartenant à des propriétaires différents.

Ainsi, selon le cadastre de 1817, le bâtiment sur la place est occupé par un cabaret (parcelle 602) mais le reste des parcelles, situées à l'arrière du cabaret, est propriété de la commune. On y trouve le dépôt de pompe à incendie, un jardin et les cuisines de la caserne voisine.

Le cadastre de 1897 montre une maison bourgeoise à l'emplacement de l'ancien le cabaret (parcelle 787). Elle appartient à un rentier. Les deux parcelles situées à l'arrière (n°88 et 89) sont la propriété d'un négociant. L'ensemble est réuni par une cour à l'arrière du bâtiment principal. Les parcelles 791 et 792 sont occupées par la maison et l'atelier d'un peintre en bâtiment. Enfin, les parcelles 790 et 790 bis par les cuisines et les écuries de la caserne voisine.

Les photographies prises avant-guerre montrent une maison de deux niveaux et un étage de combles, couverte par une toiture à longs pans qui, d'un côté s'achève par une croupe, et de l'autre par un pignon couvert. La façade ordonnancée compte six travées. Les angles sont soulignés par un chaînage. Toutes les baies, sauf la porte, sont couvertes par un arc segmentaire. Le chambranle à cru est constitué d'un large bandeau, dont la clef est décorée d'une agrafe (trapèze ou motif baroque ?). La porte est couverte par un arc segmentaire sur lequel est rajouté un linteau horizontal formant une corniche. Un cartouche occupe le plein de travée au-dessus de la porte. Trois bandeaux traversent la façade : deux cordons larmiers, et un au-dessus des baies du second niveau. L'élévation s'achève par une corniche moulurée.

La maison fait partie des rares constructions totalement détruites pendant le conflit, ainsi que le montre le plan établi en 1921 pour dresser l'état du bâti de la ville. Elle n'est pas reconstruite et son emplacement ainsi que ceux situés sur l'arrière sont acquis par la ville pour y édifier la poste.

Les travaux sont confiés en 1928 à l'architecte René François Delannoy. Ils apparaissent achevés sur la vue aérienne réalisée par l'IGN en 1934. L'ajout, entre 2008 et 2011 (datation par rapport à l'étude des vues satellite de l'IGN) d'un auvent à l'arrière des bâtiments, n'a pas modifié la structure de ces derniers.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()
Dates : 1928 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : René-François Delannoy (architecte, attribution par source)

Description

La poste occupe une partie du côté sud de la place du Général-Leclerc.

Bâtie à front de rue, elle est isolée sur sa parcelle, dont elle n'occupe pas toute la surface : à l'arrière du bâtiment, se trouve un grand parking enclos d'un mur-bahut. Construit en brique et soubassement enduit en béton, il est surmonté d'un chaperon en béton puis d'une grille en fer récente.

La poste est composée de deux corps de bâtiments accolés présentant des élévations différentes.

Le bâtiment sur rue

De plan rectangulaire, il est couvert par une toiture à longs pans et croupes en ardoise. C'est également le cas du petit avant-corps situé à l'arrière, dont la couverture est reliée à la toiture principale par une noue. La toiture s'achève par un important chéneau.

L'élévation en briques posées en appareil anglais (chaque rang présente en alternance de briques posées en boutisse et panneresse) repose sur un soubassement en moellons de calcaire. Les deux niveaux sont couronnés par une corniche sommitale moulurée en calcaire.

La façade avant

En rez-de-chaussée surélevé, elle est ordonnancée et présente une symétrie axiale, matérialisée par la lucarne-pignon à l'imposant fronton à base interrompue, situé au centre de la toiture. La partie centrale, plus large, est encadrée par deux travées plus petites encadrées par des pilastres. La travée de droite accueille une entrée précédée d'un grand degré rectangulaire en pierre bleue.

La partie centrale est percée de baies en triplet, réunies dans un même encadrement mouluré dont les pieds-droits sont décorés de chaînes harpées. Ce motif se retrouve également pour les pieds-droits extérieurs de l'ensemble des baies du second niveau. Au premier niveau des travées latérales, les baies sont surmontées d'un linteau à retours, dont l'agrafe en forme de console décorée de glyphes soutient une corniche. Toutes les baies partagent le même appui en doucine moulurée. Les baies situées au premier niveau des travées latérales (fenêtre à gauche et porte à droite) sont surmontées d'une imposte vitrée. Ce sont les seules à présenter cette structure.

La façade présente de nombreux décors : les pilastres présentent un corps en brique mais une base et un chapiteau dorique mouluré en calcaire, alternance que l'on retrouve sur la face de la lucarne ; les pleins de travées entre le soubassement et le premier niveau et entre les deux niveaux sont décorés d'un calepinage de briques en relief. Au droit de chaque pilastre, le bandeau qui achève l'élévation est en ressaut et orné de glyphes et d'un bloc de larmier. Cette ornementation est reprise pour achever les pieds-droits de la lucarne.

Enfin, le plein de travée de la partie centrale est en calcaire et porte en relief le texte "TÉLÉGRAPHES TÉLÉPHONES". Le bandeau au-dessus des baies du second niveau porte lui le texte "LE QUESNOY".

Les façades latérales et arrière

Elles partagent avec la façade avant la corniche moulurée et les pilastres en brique avec chapiteau en pierre pour marquer l'angle. Mais le soubassement est en béton avec un motif de moellons de calcaire et les baies, encadrées par un linteau et un appui en béton sans ornement ont des pieds-droits en brique. Seule la façade droite est percée d'une porte.

La façade arrière ne comprend qu'un second niveau. Le premier est en effet la jonction avec la partie d'un seul niveau qui occupe l'arrière du bâtiment. Elle ne porte aucun décor : les quatre baies régulièrement réparties sur la façade sont couvertes par un simple linteau en béton et il n'y a pas de corniche sommitale.

Le bâtiment sur cour

Construit sur un plan rectangulaire, ses murs latéraux sont dans le prolongement de ceux du bâtiment sur rue. Il compte un seul niveau en briques posées en appareil picard et soubassement en béton sans décor et est couvert par un toit-terrasse qui s'achève par une corniche en béton sans moulure. Il se poursuit côté gauche par un petit édicule carré présentant les mêmes caractéristiques constructives mais le côté sur rue déborde de la terrasse et est couvert par un chaperon en mitre en béton. Les deux façades ne présentent pas les mêmes percements de baies. Côté droit, un ensemble de quatre baies identiques est réuni dans le même encadrement en béton. Côté gauche, bien que réunies sous un même linteau en béton, toutes les baies ont des hauteurs différentes. Dans les deux cas cependant, elles sont regroupées du côté du bâtiment sur rue, laissant libre la partie distale du mur et présentent des pieds-droits extérieurs en brique associés à des pieds-droits en béton avec angles délardés entre les baies.

Ce bâtiment est beaucoup plus simple que celui côté place et ne porte aucun élément décoratif hormis le travail sur l'encadrement des baies.

Analyse

Toute la façade sur la place joue sur l'alternance entre la brique et le calcaire, à la fois dans la constitution des éléments d'architecture comme les pilastres, mais également dans l'organisation verticale et horizontale de la façade : centre en

calcaire et côtés en brique, soubassement et corniche en calcaire mais brique pour le reste de la façade. C'est également le cas des façades latérales où la couleur de l'encadrement des baies tranche sur le mur en brique nue.

Le travail sur la brique est très original : la poste est le seul bâtiment repéré à mettre en œuvre un calepinage de briques en relief, ici dans les pleins de travées. Il faut également remarquer que l'appareil utilisé pour poser les briques est différent en fonction des façades : l'appareil anglais de la façade principale est plus moderne, plus difficile à réaliser et plus coûteux que celui en appareil picard des façades latérales. Les briques utilisées pour la façade, plus orangées, sont également de meilleure qualité que celle des murs latéraux (uniformité de la couleur et de la taille).

Les références à l'Antiquité avec, par exemple, les triglyphes et larmiers des chapiteaux ainsi qu'à l'architecture classique avec le fronton de la lucarne ou les pilastres organisant la façade en travées sont fréquentes dans les bâtiments publics de la première Reconstruction. Elles ne se rencontrent cependant que sur la façade principale. Les murs latéraux et l'extension, avec leurs encadrements de baies en béton (et non en calcaire) et leurs formes très géométriques, affichent clairement leur appartenance à la Reconstruction.

Cette différence entre les façades, à la fois dans les matériaux et les décors, trouve possiblement son explication dans le respect des contraintes budgétaires !

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : brique, maçonnerie ; calcaire, maçonnerie

Matériau(x) de couverture : ardoise

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; terrassenoue

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : blason, armoiries

Précision sur les représentations :

Le blason décorant le fronton représente les armes de la ville du Quesnoy. Il est décoré de trois chênes, entouré à gauche une branche de laurier, symbole de gloire et à droite d'une branche de chêne, symbole de force et de longévité et surmonté d'une couronne murale, typique des villes fortifiées.

Les ornements extérieurs (couronne murale, branches) sont typiques des armoiries républicaines ou municipales françaises. Ce blason semble plus emblématique ou décoratif qu'héraldique, traditionnellement à trois tours d'argent sur fond azur.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Nord. Archives modernes (1800-1940). Série O : administration et comptabilité communale ; Sous-série 2O : dossiers d'affaires communales 1800-1940 ; 2O345 : commune du Quesnoy ; 2O345-316 : **Poste et télégraphe : Hôtel des postes - Construction et convention entre la commune et l'État**, 1928-1929, plans. AD Nord : 2O345-316

Documents figurés

- Vue aérienne du Quesnoy**, photographie, noir et blanc, 1934 (IGN. Photothèque nationale. 1934).

Bibliographie

- DEUDON, Jean-Marie. **Mémoire en images : Le Quesnoy**. Saint-Cyr-sur-Loire : Éditions Alain Sutton, 2006, 128 p.

Illustrations



Place du Général-Leclerc en 1908 :
au centre, la maison particulière
sur laquelle la poste a été bâtie. In
DEUDON, Jean-Marie. Mémoire
en images - Le Quesnoy, 2006.

Repro. Pierre Thibaut
IVR32_20255900015NUC



Vue aérienne du Quesnoy,
réalisée en 1934 (IGN.
Photothèque nationale. 1934).
Repro. Pierre Thibaut, Phot.
Institut Géographique National
IVR32_20245902419NUCA



Poste : façade sur la place du
Général-Leclerc et mur latéral
droit. Vue orientée sud/nord.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245902557NUCA



Poste : façade principale sur
la place du Général-Leclerc.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245900378NUCA



Poste : façade latérale est.
Vue orientée nord/sud.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235901048NUCA



Poste : façade latérale ouest.
Vue orientée nord/sud.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900969NUCA



Façade arrière et mur-
bahut entourant la cour.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20235900968NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'architecture civile publique (IA59005756) Hauts-de-France, Nord, Le Quesnoy,

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Place du Général-Leclerc en 1908 : au centre, la maison particulière sur laquelle la poste a été bâtie. In DEUDON, Jean-Marie. *Mémoire en images - Le Quesnoy*, 2006.

Référence du document reproduit :

- DEUDON, Jean-Marie. **Mémoire en images : Le Quesnoy**. Saint-Cyr-sur-Loire : Éditions Alain Sutton, 2006, 128 p.

IVR32_20255900015NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du Quesnoy, réalisée en 1934 (IGN. Photothèque nationale. 1934).

Référence du document reproduit :

- **Le Quesnoy. Vue aérienne de la ville**, 1936 (IGN. Photothèque nationale. 1936).

IVR32_20245902419NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut, Auteur de l'illustration : Institut Géographique National

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Poste : façade sur la place du Général-Leclerc et mur latéral droit. Vue orientée sud/nord.

IVR32_20245902557NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Poste : façade principale sur la place du Général-Leclerc.

IVR32_20245900378NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Poste : façade latérale est. Vue orientée nord/sud.

IVR32_20235901048NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Poste : façade latérale ouest. Vue orientée nord/sud.

IVR32_20235900969NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
tous droits réservés



Façade arrière et mur-bahut entourant la cour.

IVR32_20235900968NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation